



NOTE D'INFORMATION

Résultats CE1D - CESS 2019

L'Administration générale de l'Enseignement vous prie de trouver ci-dessous les résultats relatifs aux épreuves externes communes certificatives conduisant à l'obtention du CE1D et du CESS de juin 2019. Les résultats correspondent aux informations transmises à ce jour par les établissements scolaires, et ne sont donc pas exhaustifs.

CE1D

Les résultats suivants concernent les élèves de 2^e année secondaire commune et complémentaire qui ont présenté les épreuves de juin 2019 en sciences, mathématiques, français et langues modernes.

Pour rappel, le Conseil de classe doit considérer que les élèves sont compétents dans la discipline concernée lorsque ceux-ci atteignent un score égal ou supérieur à 50 %. En cas d'échec, le Conseil de classe peut néanmoins estimer que l'élève a réussi pour la discipline concernée, sur base de son dossier scolaire.

CE1D sciences

Pour cette épreuve, l'Administration a reçu 90,8 % des résultats d'élèves. Parmi ceux-ci, 62,3 % des élèves de 2^e commune et de 2^e complémentaire de l'enseignement secondaire ont réussi l'épreuve. Le score moyen s'élève à 53,1 %.

En septembre 2018, le taux de réussite de l'épreuve (résultats concernant 94,3 % des élèves) était de 54,4 %, avec un score moyen atteint par les élèves de 50,3 %.

CE1D mathématiques

Les résultats concernent 86,7 % des élèves. 53,5 % des élèves de 2^e commune et de 2^e complémentaire de l'enseignement secondaire ont réussi l'épreuve. Le score moyen s'élève à 51 %.

En septembre 2018, le taux de réussite de l'épreuve (résultats concernant 95,4 % des élèves) était de 54 %, avec un score moyen atteint par les élèves de 51,5 %.

CE1D français

Sur l'ensemble des résultats transmis par les établissements scolaires pour cette épreuve (87,8 % des élèves), 72 % des élèves de 2^e commune et de 2^e complémentaire de l'enseignement secondaire ont réussi l'épreuve. Le score moyen s'élève à 58,4 %.

En septembre 2018, le taux de réussite de l'épreuve (résultats concernant 94,5 % des élèves) était de 78,8 %, avec un score moyen atteint par les élèves de 61,2 %.

CE1D langues modernes

A ce jour, l'Administration a reçu les résultats de 89,2 % des élèves. Parmi ceux-ci, 57,5 % des élèves de 2^e commune et de 2^e complémentaire de l'enseignement secondaire ont réussi l'épreuve. Le score moyen s'élève à 53,5 %.

En septembre 2018, le taux de réussite de l'épreuve (résultats concernant 89,4 % des élèves) était de 55,3 %, avec un score moyen atteint par les élèves de 52,1 %.

Les taux de réussite étant liés au nombre de résultats transmis par les établissements scolaires, ces derniers diffèrent du taux d'obtention du certificat CE1D.

CESS

L'épreuve externe commune ne porte que sur une partie des disciplines visées par le certificat. Dès lors, le taux de réussite ne correspond pas au nombre de certificats délivrés.

Pour rappel, le Conseil de classe doit considérer que les élèves maîtrisent la ou les compétence(s) évaluée(s) dans la discipline concernée lorsque les scores obtenus sont égaux ou supérieurs à 50 %. La décision relative à la délivrance du certificat relève de ses compétences.

CESS histoire

Le CESS histoire évaluait cette année la compétence de synthèse et était destiné aux élèves de 6^e générale et de 6^e technique et artistique de transition. L'Administration a reçu 89,5 % des résultats d'élèves.

Sur l'ensemble des résultats transmis par les établissements scolaires, 89,6 % des élèves ont réussi l'épreuve. Le score moyen s'élève à 66,2 %.

En septembre 2018, sur un taux de 88,8 % des résultats des élèves transmis par les établissements scolaires, le taux de réussite définitif était de 85,7 % avec un score moyen atteint par les élèves de 63,4 %.

CESS français

Le CESS français **transition** portait sur la compréhension à la lecture et la production d'un avis argumenté en réaction à une opinion (lettre ouverte). Il était destiné aux élèves de 6^e générale et de 6^e technique et artistique de transition.

À ce jour, l'Administration a reçu 85,4 % des résultats d'élèves. Sur l'ensemble des résultats transmis par les établissements scolaires, 90,1 % des élèves ont réussi l'épreuve. Le score moyen s'élève à 69,4 %.

En octobre 2018, sur un taux de 90,5 % des résultats des élèves transmis par les établissements scolaires, le taux de réussite définitif était de 90,1 %, avec un score moyen atteint par les élèves de 69,8 %.

Le CESS français **qualification** portait également sur la compréhension à la lecture et la production d'un avis argumenté en réaction à une opinion (courrier de lecteur). Il était destiné aux élèves de 6^e technique et artistique de qualification et de 7^e professionnelle.

À ce jour, les écoles ont communiqué 75,4 % des résultats à l'Administration. Sur l'ensemble des résultats transmis par les établissements scolaires, 85,3 % des élèves ont réussi l'épreuve. Le score moyen s'élève à 64,8 %.

En septembre 2018, sur un taux de 76 % des résultats des élèves transmis par les établissements scolaires, le taux de réussite définitif était de 76,2 % avec un score moyen atteint par les élèves de 60 %.

Contacts

Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles
Administration générale de l'Enseignement
Service Communication et Relations Publiques
age.presse@cfwb.be
Tél. : 02 690 80 31

Plus d'informations sur le CE1D ou le CESS :

www.enseignement.be/ce1d
www.enseignement.be/cess